

Des avalanches déclenchent de nouveaux sinistres dans les Alpes en Suisse en Autriche

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **63 (1954)**

Heft 2

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-682999>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nous ne saurions envisager ici la technique de la pneumectomie (ablation de tout un poumon) ou de la lobectomie (ablation d'un lobe pulmonaire). Il s'agit d'une intervention parfaitement au point dont la mortalité, dans des

maines expertes, n'excède pas 5 %. Fruit d'une étroite collaboration entre le médecin, l'anesthésiste et l'opérateur, la chirurgie du poumon constitue sans conteste un des plus beaux progrès de ces dernières années.

Des avalanches déclenchent de nouveaux sinistres dans les Alpes en Suisse et en Autriche

Entre le 11 et le 15 janvier, une nouvelle série d'avalanches a ravagé nos cantons alpins et jeté la consternation dans le pays tout entier. En Autriche et notamment au Vorarlberg une suite de sinistres plus graves encore avait lieu en même temps.

Si ce nouveau drame n'a pas atteint, en Suisse, les proportions de celui qui, en 1951, avait causé la mort de 93 personnes et provoqué des millions de dégâts, il n'en a pas moins fait plus de 20 victimes et laissé sans abri un grand nombre de familles. En Autriche la catastrophe peut être comparée à celle de 1951, le bilan tragique des avalanches de janvier 1954 s'élève à plus de 110 morts et à de nombreux blessés: le seul village de Blons, dans le Vorarlberg, comptait 39 morts et 16 disparus au lendemain du sinistre qui était abattu sur lui.

Dans le canton de Fribourg ce sont les localités de La Villette et de Bellegarde, en Gruyère, qui ont été particulièrement atteintes, le 11 janvier, par une série d'avalanches. 50 familles durent être évacuées. 12 personnes furent ensevelies mais purent être délivrées à

temps. C'est aux précautions prises par les autorités, et au fait que les avalanches se sont déclenchées de jour encore, que l'on doit certainement de n'avoir pas enregistré de victimes. Mais les dégâts n'en sont pas moins importants, à Bellegarde seul 34 bâtiments ont été détruits dont la moitié à 100 %. 9 familles comprenant 33 personnes sont entièrement sinistrées.

A Berne, dans l'Oberland, le Haut-Simmental et le Kienthal notamment, plusieurs avalanches devaient emporter des maisons et faire malheureusement un mort et deux blessés. Glaris, St-Gall, Schwyz — où une ferme était engloutie — enregistraient également des dégâts assez importants ainsi que le Haut-Valais où l'on comptait un mort dans la vallée de Conches et un autre dans celle de Binn, qui devait rester plusieurs jours complètement coupée du monde. Une autre victime devait être malheureusement comptée sur un chantier de la Grande-Dixence.

Les Grisons et Uri devaient enregistrer le plus grand nombre de victimes hélas. On a compté dix morts aux Grisons, à St-Antönien-Aschüel toute la famille Thöny-Flütsch était ensevelie avec sa maison et la mère succombait avec le cadet de ses enfants; à Schuders, dans le Prätigau également, la famille Löttscher comptait trois victimes, Mme Löttscher, sa fille et une petite fille. Pour Uri, où les avalanches ont entraîné la mort de neuf personnes, dix communes sur les 20 du canton ont été touchées; 12 maisons d'habitation et une cinquantaine d'autres bâtiments ont été détruits tout ou partie, plus de 60 têtes de petit et gros bétail ont succombé et les dommages dépassent en tous cas fr. 800 000.—.

A Schwyz, l'estimation officielle donnait le bilan suivant: 1 mort, 39 bâtiments entièrement détruits et 14 partiellement, 31 têtes de bétail tuées; le total des dégâts est estimé à fr. 1 035 000.—.

La Croix-Rouge suisse ouvre une collecte pour les sinistrés de Suisse et d'Autriche

Comme en 1951, la Croix-Rouge suisse se mit à la disposition des sinistrés. Un premier communiqué, le 13 janvier, rappelait au nom du comité international de coordination chargé de répartir les dons collectés en 1951 qu'il demeurait un solde de 2 millions de francs environ qui était disponible pour la première aide aux sinistrés. Devant la gravité croissante toutefois des dégâts annoncés tant en Suisse qu'en Autriche, la Croix-Rouge suisse publiait le 15 janvier un second communiqué:



Au-dessus de Schiers deux avalanches ont causé de gros dégâts. Cinq personnes ensevelies sous la neige ont pu heureusement être retirées vivantes.

Les avalanches de ces derniers jours ont fait plus de vingt victimes en Suisse et plus de 90 en Autriche, qui laissent des veuves et des orphelins en nombre élevés. De nombreuses pièces de bétail ont péri, les dégâts aux maisons, aux étables, aux forêts et aux terrains cultivés sont considérables. La population des régions sinistrées est pauvre et les assurances ne couvrent qu'une partie des dommages.

Dans ces circonstances, la Croix-Rouge suisse a décidé d'ouvrir son compte de chèques postaux III 4200 (Croix-Rouge suisse, Berne) avalanches, en faveur des populations atteintes par la catastrophe. Les dons reçus seront destinés d'une part à couvrir les dégâts survenus en Suisse, si les fonds encore disponibles provenant de la collecte de 1951 sont insuffisants, et d'autre part à contribuer à l'action de secours organisée en Autriche, pays ami encore plus durement touché que le nôtre. Les indemnités seront versées aux sinistrés par l'intermédiaire des autorités.

Nous remercions d'avance les donateurs au nom des bénéficiaires.

Croix-Rouge suisse fr. 50 000.— en faveur des sinistrés des Alpes autrichiennes. Les Croix-Rouges de Belgique, du Canada, de Grande-Bretagne, de Norvège, des Pays-Bas et de la Suisse s'étaient mises à la disposition de la Ligue.

Des hélicoptères et des avions suisses au secours des sinistrés autrichiens

La gravité de la situation dans le Vorarlberg a provoqué une immense concours de bonnes volontés. En même temps que l'état-major américain envoyait des hélicoptères au secours des villages sinistrés et isolés, des hélicoptères et des avions suisses participaient activement avec le concours de pilotes militaires et de



A Riemenstalden (Schwyz) l'école et l'auberge ont été détruites, l'église a été remplie de neige et a subi de gros dégâts. Par miracle il n'y a pas eu de victimes (Clichés Richter.)

L'appel devait être largement entendu, le montant des dons reçus le 21 janvier dépassait fr. 200 000.—, et le 11 février il s'élevait à fr. 563 000.—. Le 12 février, le Conseil fédéral priait le comité intercantonal de coordination, composé, en particulier, de représentants des cantons sinistrés d'effectuer le plus rapidement possible la répartition des secours aux victimes suisses en utilisant pour cela, d'une part, le solde restant de la collecte de 1951, et, d'autre part, les sommes qui viennent d'être collectées. Les principes de l'estimation des dégâts et de la répartition des secours devront être au préalable soumis au Conseil fédéral.

Quant aux sommes provenant de la collecte et affectées à l'Autriche, elles seront utilisées pour des travaux de reconstruction dans le Vorarlberg, d'entente avec les autorités locales et la Croix-Rouge autrichienne. De nombreuses marques de sympathie ont été adressées par d'autres pays tant à nos autorités qu'à celles autrichiennes, notons entre autres un télégramme de S. M. la reine des Pays-Bas et de S. A. R. le prince Bernhard. Le Conseil fédéral, de son côté, faisait connaître au gouvernement autrichien qu'il versait à la

membres de la Garde aérienne de sauvetage aux travaux de sauvetage. Deux hélicoptères suisses et deux appareils américains organisèrent un véritable pont aérien dans le Grand Walsertal pour évacuer les blessés et amener sur place médicaments et médecins. En même temps, des avions militaires suisses, répondant à l'appel du Gouvernement vorarlbergeois, effectuaient des reconnaissances au-dessus du Walsertal et parachutaient le 13 janvier 2000 kg de vivres, de médicaments et de couvertures de laine mis à disposition par la Croix-Rouge suisse et la Garde aérienne de sauvetage. On devait malheureusement compter un accident, un des hélicoptères de la Garde aérienne suisse, conduisant le Dr Schnyder, capotait lors d'un départ, le pilote et le passager n'étaient que légèrement blessés. Un hélicoptère américain fut aussi victime d'un capotage. Le concours d'un chien d'avalanche suisse permit également de sauver des victimes. Enfin à la demande des autorités locales, des détachements militaires suisses contribuèrent à l'aide de lance-flammes à incinérer les cadavres des centaines de bêtes victimes elles aussi de l'avalanche et qu'il était urgent de faire disparaître.